

Mesures discrétionnaires en réponse à la pandémie de la COVID-19 (« Administrations publiques »)
Mise à jour: 31 mars 2021

Mesure	Description	Sous-Secteur	Montants déboursés (Exercice 2020)		Montants déboursés (Exercice 2021)		Montants remboursés / recouvrés	
			en millions d'euros	en % du PIB	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en % du PIB
Dépenses supplémentaires								
Mesures sanitaires et liées à la gestion de la crise	Dépenses en matière de gestion de crise sanitaire		221	0,4%	10	<0.1%		
	<i>HCPN ¹</i>		118	0,2%	7	<0.1%		
	<i>Frais d'acquisition pour la gestion de crises</i>		7	<0.1%	0	<0.1%		
	<i>Service Information et Presse / Rapatriement</i>		1	<0.1%				
	<i>Contribution et actions de partenariat en matière de capacités militaires dans le cadre de l'UE et de l'OTAN</i>		2	<0.1%				
	<i>Frais d'expert / Achats de médicaments/ Frais de fonctionnement de centres d'hébergement d'urgence</i>		42	0,1%	3	<0.1%		
	<i>Monitoring de la population luxembourgeoise pendant la sortie de crise COVID-19</i>		34	0,1%				
	<i>Réserve sanitaire</i>		17	<0.1%				
Avances remboursables en faveur des entreprises	Avances remboursables d'un montant maximal de 1.800.000 EUR ²		152	0,2%	1	<0.1%		
Aides directes en faveur des entreprises	Différentes aides directes en faveur des microentreprises et indépendants		105	0,2%				
	<i>Aide forfaitaire aux microentreprises de 5 000 EUR (Stabilisation)</i>		32	<0.1%				
	<i>Aide forfaitaire complémentaire aux microentreprises de 5 000 EUR (Stabilisation)</i>		37	0,1%				
	<i>Aide forfaitaire aux entreprises (10 à 20 pers.) de 12 500 EUR (Stabilisation)</i>		8	<0.1%				
	<i>Aide forfaitaire de 2 500 pour les indépendants (Stabilisation)</i>		6	<0.1%				
	<i>Aide forfaitaire supplémentaire de 3 000 - 4 000 EUR pour indépendants (Stabilisation)</i>	AC	13	<0.1%				
	<i>Aide de redémarrage pour le commerce de détail en magasin (Neistart)</i>		9	<0.1%				
Fonds de relance et de solidarité	Aide directe mensuelle de 1.250 euros par salarié en poste et de 250 euros par salarié au chômage partiel pour soutenir les secteurs les plus touchés par la crise COVID-19 (Neistart) et autres aides		52	0,1%	38	0,1%		
	<i>dont: Aide FRS</i>		49	0,1%	6	<0.1%		
	<i>dont: Aide coûts non-couverts</i>		3	<0.1%	19	<0.1%		
	<i>dont: Aide indépendants 2021</i>				13	<0.1%		
Mesures pour soutenir les investissements	Aide incitant les entreprises, moyennant des niveaux de subvention particulièrement favorables, à réaliser des investissements		2	<0.1%				
Différentes aides sectorielles	Soutien financier pour la culture, le sport, le tourisme, et l'agriculture		21	<0.1%				
	<i>Fonds de Relance Tourisme</i>		2	<0.1%				
	<i>Bons d'achat pour une nuitée dans une structure d'hébergement au Luxembourg</i>		5	<0.1%				
	<i>Mesures spécifiques pour la culture</i>		9	<0.1%				
	<i>Restart Sport</i>		2	<0.1%				
	<i>Paquet de relance Agriculture</i>		3	<0.1%				
Relance économique verte et durable	Aide financière et primes d'achat pour la rénovation énergétique, la promotion des systèmes de chauffage basés sur les énergies renouvelables et l'électromobilité		1	<0.1%				

Mesures pour maintenir l'emploi	Chômage partiel en faveur de tous les secteurs affectés par la crise		995	1,5%	52	0,1%	-366	-0,6%
	<i>Chômage partiel pour cas de force majeure (Stabilisation)</i>		858	1,3%				
	<i>Prolongation de l'indemnisation de chômage pour 3 mois (Stabilisation)</i>		22	<0.1%	7	<0.1%		
	<i>Chômage partiel structurel (Neistart)</i>		115	0,2%	45	0,1%		
Mesures en faveur de l'éducation	Aides pour assurer le fonctionnement en alternance des écoles et des services d'éducation et d'accueil		47	0,1%	2	<0.1%		
	<i>Recrutement de personnel</i>	AC	11	<0.1%	2	<0.1%		
	<i>Fonctionnement en alternance des écoles et des services d'éducation et d'accueil</i>		36	0,1%	0	<0.1%		
	<i>Relance formation professionnelle</i>				0	<0.1%		
Aides sociales	Allocation de vie chère doublée pour l'année 2020 et aide financière pour études supérieures étendue		41	0,1%	0,1	<0.1%		
	<i>Allocation de vie chère doublée pour l'année 2020 et reconduction de l'allocation de vie chère pour 2021</i>		40	0,1%				
	<i>Extension de la durée maximale de l'aide pour études supérieures</i>		1	<0.1%	0	<0.1%		
Indemnités pécuniaires de maladie	Prise en charge CNS dès le 1er jour d'incapacité de travail et gel de la limite des 78 semaines d'incapacité de travail ³		146	0,2%	7	<0.1%		
	<i>Prise en charge des indemnités pécuniaires de maladie jusqu'à la fin de l'état de crise</i>		132	0,2%				
	<i>Prise en charge des indemnités pécuniaires de maladie à partir du 1er juillet 2020 en cas de mise en quarantaine ou d'isolement</i>	SS	11	<0.1%	5	<0.1%		
	<i>Gel de la limite des 78 semaines d'incapacité de travail</i>		3	<0.1%	2	<0.1%		
Congé pour raisons extraordinaires	Congé pour raisons familiales extraordinaire et congé pour soutien familial ³		238	0,4%	24	<0.1%		
	<i>Congé pour soutien familial</i>		0	<0.1%	0	<0.1%		
	<i>Congé pour raisons familiales (CPRF)</i>		238	0,4%	24	<0.1%		
Sous-Total (Dépenses supplémentaires)			2021	3,2%	134	0,2%		

Report de paiements							
Impôts directs	Annulation des avances en matière d'impôt et report d'échéance de paiement		232	0,4%	4	<0.1%	
	<i>Demande d'annulation de la 1^{ère} et 2^{ème} avance 2020</i>	AC	162	0,3%	0	<0.1%	
	<i>Demande d'annulation HORECA de la 3ème et 4ème avance 2020 ainsi que de la 1ère et 2ème avance 2021</i>				3	<0.1%	
	<i>Demande de délai de paiement</i>		70	0,1%	1	<0.1%	
Impôts indirects	Tolérance administrative et remboursement de soldes créditeurs TVA < 10.000 EUR ¹		204	0,3%			
	<i>TVA Perte COVID-19 (Mesures administratives)</i>		83	0,1%			
	<i>Remboursement COVID-19</i>		121	0,2%			
Cotisations sociales	Report des cotisations sociales sans intérêts ni pénalités/ Suspension jusqu'au 31 décembre 2020 des intérêts moratoires sur les cotisations non-payés à l'échéance¹	SS	178	0,3%			-78 -0,1%
Sous-Total (Report de paiements)			614	1,0%	4	<0.1%	
TOTAL			2635	4,2%	138	0,2%	

AC = Administration centrale ; SS = Sécurité Sociale

Note: Le tableau présente un aperçu de l'ensemble des mesures COVID-19 prises par le Gouvernement tant au niveau des dépenses et des recettes publiques pour l'année 2020 suivant la logique du périmètre de l'Administration publique.

¹ Ces montants sont neutres d'un point de vue comptable pour le calcul du solde SEC 2010. Les recouvrements ont engendré une baisse du report des cotisations sociales.

² Une partie des dépenses effectuées par le HCPN seront prises en charge par la Sécurité Sociale pour un montant total de 14 millions d'euros.

³ L'Administration centrale assurera le financement du congé pour raisons familiales (soutien familial y inclus) et la prise en charge de l'indemnité pécuniaire de maladie par l'assurance maladie-maternité.

Garanties/Prêts en réponse à la pandémie de la COVID-19

Mesure	Description	Montants garantis	
		en millions d'euros	en % du PIB
Régime de garanties étatiques	Garantie étatique pour de nouveaux prêts octroyés par des établissements de crédits. Prolongation du régime de garanties étatiques jusqu'au 30 juin 2021.	149	0,2%
Office du Ducroire	Soutenir davantage l'exportations, y compris vers les marchés touchés par la COVID-19.	104	0,2%
TOTAL		253	0,4%